

traditions monarchiques de la France, il rêvera pour elle l'établissement d'une constitution à l'Anglaise, cette forme de gouvernement solide dans sa flexibilité, qui réserve à la royauté une action imposante, à l'aristocratie un rôle considérable. Ce sera le but constant de toute sa vie administrative; nous allons le voir en poursuivre, dans la mesure de son influence, la réalisation avec ardeur.

L. DE LA SAUSSAYE.

(*La suite au prochain numéro*).